



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.3

**Numéro de la demande :** 2018-1876  
**Demande :** Modifications des propriétés chimiques du PAQT – Spécifications  
**Produit :** *Pasteuria nishizawae* de qualité technique  
**Numéro d'homologation :** 31680  
**Principe actif (p.a.) :** *Pasteuria nishizawae* PN1  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2931536

### Objet de la demande

La présente demande vise à modifier les données de caractérisation en remplaçant la méthode analytique utilisée pour déterminer l'activité biologique du *Pasteuria nishizawae* de qualité technique.

### Évaluation des propriétés chimiques

Des données suffisantes, y compris les résultats de données qui proviennent de l'analyse de lots, ont été soumises pour appuyer la modification de la méthode analytique utilisées pour déterminer l'activité biologique du *Pasteuria nishizawae* de qualité technique.

### Évaluation des risques pour la santé, et évaluation environnementale ainsi que de la valeur

L'évaluation des risques pour la santé et l'évaluation environnementale ainsi que de la valeur n'ont pas été requises pour cette demande.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a procédé à une évaluation des informations fournies et a considéré que c'était suffisant pour appuyer la modification de la méthode analytique utilisée pour déterminer l'activité biologique du *Pasteuria nishizawae* de qualité technique.

### References

PMRA Document Number	References
2880644	2018, Potency Estimation and Product Guarantee, DACO: M2.9.2 CBI
2880646	2017, Active Ingredient or MPCA, DACO: M2.10.1 CBI
2880647	2018, Active Ingredient or MPCA, DACO: M2.10.1 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.